

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 247

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur un rôle de politique sociale intéressant l'ensemble de la collectivité.

Trois dangers

Dans le prolongement de cette orientation trois dangers très graves :

1. Une organisation syndicale soutenue financièrement par ses seuls membres (pour autant bien sûr que le principe de la cotisation de solidarité des non-syndiqués ne soit pas généralisée) ne peut pas se permettre de perdre ainsi de vue ce qui constitue l'intérêt primordial et direct de ses cotisants.

2. Dès l'instant où le délégué syndical n'a plus de prise directe sur l'activité quotidienne de ses mandants — postes de travail, qualifications, cadences, primes, possibilités de formation professionnelle, cours divers etc. — il s'éloigne de la base, il est ressenti comme un bureaucrate. L'excellence des contacts personnels qu'il conserve avec les uns ou les autres ne modifie pas cette image. Les possibilités de recrutement s'en ressentent énormément.

3. Le travailleur, qui constate que tout se passe au-dessus de sa tête, au-dessus même des commissions ouvrières et des secrétaires syndicaux, comme c'est le cas des négociations sectorielles, perd l'enthousiasme et la volonté de lutte qui fait la force des organisations syndicales.

Modifier cette orientation, remonter le courant, revenir à des préoccupations plus directes et quotidiennes, développer l'activité dans les ateliers, dans les bureaux, sur les lieux de travail, voilà ce qui permettra le renouvellement des forces syndicales. Le durcissement actuel de l'action syndicale, la volonté modeste de revenir à des instruments de lutte plus adéquats que les traditionnelles conventions de paix du travail, semblent bien montrer que le syndicalisme est tout disposé à prendre ce virage.

L'impasse psychologique

Et pourtant, la seule analyse psychologique cache largement la montagne et ne débouche que sur

une impasse. D'un côté en effet, l'enquête révèle un travailleur suisse timoré, avide de sécurité et de stabilité, désireux surtout d'améliorer sa situation matérielle à lui, ennemi juré des grands bouleversements, donc enclin à condamner sévèrement toute remise en question de la paix du travail si profondément ancrée dans sa mentalité. Par ailleurs cependant, l'emprise toujours plus grande des impératifs technologiques, de la rationalisation, les concentrations d'entreprises, l'usure du pouvoir d'achat au travers de l'inflation, constituent des menaces bien réelles et profondément ressenties par les travailleurs.

Or la solution de telles tensions ne peut être apportée qu'au niveau politique et social.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Participation: la contre-attaque se précise

Le débat sur la participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises s'anime. « Zeitbild », bi-mensuel de l'Institut de l'Est a publié un numéro spécial (21), évidemment critique, sur ce problème dans les pays de l'est européen. Une diffusion exceptionnelle de ce numéro a été entreprise. La rédaction et l'administration envisagent une distribution dans les entreprises et les syndicats ainsi que l'utilisation de ce travail pour l'éducation civique dans les écoles.

Un argument à retenir

Dans « Finanz und Wirtschaft » (84), une interview de M. J.E. Haefeli, président de l'Union centrale des associations patronales, interrogé là en tant que représentant des adversaires les plus résolus de l'initiative syndicale sur la participation. Les arguments utilisés seront abondamment repris dans la campagne populaire. Relevons-en

un, parmi beaucoup d'autres : « Le partage partitaire du pouvoir de décision sur le capital productif, but des syndicats, n'est rien d'autre qu'une attaque frontale camouflée contre la propriété privée » (Das von den Gewerkschaften anvisierte Ziel paritätischer Verfügungsgewalt über das Produktionskapital ist nichts anderes als ein verschleieter Frontalangriff auf das private Eigentum). Voilà le débat engagé à un niveau prometteur...

Le même numéro de « Finanz und Wirtschaft » contient un supplément de 24 pages sur les relations entre la Suisse et le Brésil, à l'occasion de l'ouverture d'Expo Suiça 1973 à São Paulo.

— Dans « Konzept » (5), une interview de Guido Casetti, futur président de la Fédération suisse des syndicats chrétiens, et le début d'une série d'articles sur la participation dont le premier article est intitulé : « Quelles sont les limites de la démocratisation ? ». Les prochains articles paraîtront sous les titres : « Démocratie dans l'économie et dans l'Etat » ; « Participation : intégration dans la dépendance ? ».

— Dans le magazine du « Tages Anzeiger », une étude sur le logement en Union soviétique, par le professeur Adolf Vogt (ETH, Zurich). L'accent principal de cet article qui est le résumé d'un livre paru à Cologne (DuMont-Verlag) au début de l'année : le logement en URSS, son évolution depuis 1917, correspond-il à un effort pour changer la manière de vivre dans ce pays ? A la clef de cette réflexion, une comparaison entre l'architecture de la Révolution française (1789) et celle de la Révolution de 1917.

— Dans un numéro du week-end spécialement dense, la « National Zeitung » publie sous la plume de Hans Saner un travail philosophique sur la naissance de la vie sous le titre « Le fœtus n'est pas encore un être humain » ; dans le même supplément, le point du cinéma suisse, avec une interview du cinéaste Kurt Gloor, le premier volet d'une analyse des presses nationales avec, cette fois, le texte du correspondant de Londres sur le sujet.